



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – Christ-Roi
Mardi 15 avril 2025 à 19h

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Christ-Roi tenu le 15 avril 2025 à 19h au local polyvalent, au 525, rue Louvain Est H2M 1A1 à Montréal.

PRÉSENTS :

Julie Ménard, présidente
Karine Boily, membre parent
Valérie Elliott, membre parent
Robert Legault, membre parent absent
remplacé par Yannick
Maxime-Olivier Leclerc, membre parent

Vicky Lafantaisie, membre parent
Tewfik Akeblersane, enseignant
Cathy St-Amand, orthopédagogue
Sana Ghalmi, enseignante
Khadija Naji, technicienne en SDG
Mireille Marcotte, membre SDG

Formant quorum sous la présidence de Mme Julie Ménard, présidente

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :

Laila Tamda, directrice
Catherine Fournier, directrice adjointe

MEMBRES ABSENTS :

Guy Merlin Kuigoua, enseignant, absent (congé de paternité)

PERSONNES INVITÉES À LA SÉANCE :

M. Hétu et Amélie fondation

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum

La présidence, Julie Ménard, déclare la séance ouverte. Il est 19h05.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Maxime que l'ordre du jour soit adopté.

Adopté à l'unanimité (01-CE-15.04.2025)

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 février 2025

IL EST PROPOSÉ par Valérie que le procès-verbal de la séance du 11 février 2025 soit approuvé avec les modifications suivantes :

- Ajout : le CÉ appuie la demande de dégagement les mercredi pm pour les enseignantes de maternelle afin d'augmenter la collaboration et la concertation entre elles.
- Ajout : le CÉ appuie la proposition qu'une œuvre d'art soit installée sur le terrain de l'école dès le 25 mai.
- Coquille corrigée dans le point varia

Approuvée à l'unanimité (02-CE-15.04.2025)

4. Suivi du procès-verbal du 11 janvier 2025

4.1. Politique sur la démocratie scolaire (compléter la consultation)

Le CÉ indique son accord avec cette politique dans le sondage.

4.2. Politique relative aux contributions financières pouvant être assumées par les parents et les élèves (compléter la consultation)

Comme toutes les personnes présentes affirment avoir consulté la politique, nous complétons directement le sondage. Julie en fait la lecture.

Des commentaires sont demandés concernant cette proposition de rembourser les parents lorsqu'un cahier proposé par les personnes enseignantes n'est pas complété à 80%. Karine et Valérie soulignent que ce n'est pas une « règle » qui est applicable/opérationnalisée.

Twefik souligne que ce n'est pas un problème qu'il rencontre dans son quotidien.

Laila propose qu'on inscrive que nous n'avons pas de méthode de calcul à proposer.

Karine propose de souligner que nous sommes inquiet·ète·s de la charge que cela occasionnera.

Cathy souligne que les enseignants ont déjà une pression à compléter les cahiers.

Sana affirme qu'elle est contre la manière dont le centre met de la pression sur cet élément. Elle affirme que nous sommes davantage dans une vision selon laquelle « l'apprentissage c'est la qualité et pas la quantité ». La bonne question devrait être : est-ce que l'enfant a appris quelque chose?

Vicky propose de conseiller que les personnes enseignantes ouvrent simplement la discussion avec les parents en début d'année.

Au final, nous soulignons que nous sommes d'accord avec cette politique, mais en désaccord avec le point concernant le remboursement lorsque ce n'est pas 80%.

Nous indiquons que nous nous questionnons sur la pertinence de cette règle considérant la charge de travail supplémentaire que cela occasionnerait en plus du fait que ce n'est pas un vrai problème à notre école.

Les réponses au sondage sont envoyées.

5. Parole au public

5.1. Mathieu Hétu et Patricia – Projet parc Henri Julien

Patricia explique qu'ils ont présenté le projet à l'arrondissement avec d'autres parents et leurs enfants.

Plusieurs projets étaient présentés et le projet d'aménagement d'un module de parcours de jeu libre au parc Henri-Julien a été accepté (1^{re} étape). La prochaine étape : analyse finale (mars-avril 2025) et puis ensuite il va y avoir un vote (mi-mai à mi-juin 2025). Le vote est autorisé à partir de 12 ans. La demande de Mathieu : Comment voudriez-vous vous impliquer pour l'étape décisive du vote?

Mathieu demande :

- S'il a l'appui du CÉ → Le CÉ confirme son appui.

- Si le comité des élèves voudrait s'impliquer → Catherine confirme que oui. Mathieu donne différentes idées de comment le comité des élèves pourrait s'impliquer. Slogan, élèves qui font le tour des classes, journal étudiant, kiosque lors de la vente de livres, kiosque aux portes ouvertes, kiosque lors du bingo de la fondation, affiche avec un code QR pour les amener vers la page du vote. Différentes idées sont partagées.

Mathieu propose de faire un tableau « qui fait quoi » et de l'envoyer afin qu'on le complète.

5.2. Amélie membre parent de la Fondation de l'école Christ Roi

Amélie nous informe qu'un membre de la Fondation viendra donner des nouvelles de la fondation à chaque CÉ.

Différentes informations concernant le bingo du 23 mai, activité de financement, sont données (ex. : prévente les 9 et 16 mai à l'accueil du service de garde). Trois activités de financement ont été réalisées cette année (collaboration pour la vente de sapins et de légumes et le bingo).

Généralement ils-elles en organisent 4 collectes par année, mais cette année 3 parce qu'il y avait trop de travail sur autre chose.

Elle nous informe que leur équipe travaille fort sur la structure pour pérenniser le travail de la fonction (p. ex. les demandes de soutien pourront être faites en ligne).

Julie demande si on sait sur quoi l'argent a été investi? Comme la fondation c'est l'argent ramassé par les parents. → Présentement l'argent est mis sur les communications. Cette année on a approuvé pour des caméras, pour du matériel de plus pour les classes AMPLI, du matériel pour la classe extérieure, organisé une collecte de jeux, pédaliers et vélos.

Ils ont maintenant un lien Canada don (nouveau de cette année). Il est ajouté dans l'onglet fondation sur le site de l'école.

Yannick suggère que toutes ces infos soient partagées à l'ensemble des parents. Amélie dit que c'est leur souhait de pouvoir envoyer tout ça aux parents.

Autre question hors fondation : est-ce qu'il y a quelque chose qui a été fait pour amalgamer le logiciel entre ce qu'entre les profs et ce que nous on reçoit comme parent ?

Laila dit qu'elle va regarder avec la secrétaire et faire le suivi.

Laila suggère que ces points soient placés dans le varia là a prochaine rencontre du CÉ puisque nous allons manquer de temps pour aborder les points centraux à l'ordre du jour (il est 20h26).

6. Calendrier scolaire 2025-2026 (Approbation)

Laila présente le calendrier scolaire aux membres et répond à leurs questions.

IL EST PROPOSÉ par Cathy

QUE le calendrier 2025-2026 soit approuvé.

Approuvé à l'unanimité (03-CE-15.04.2025)

Assemblée générale et rencontre de parents le 9 septembre 2025.

7. Listes des effets scolaires 2025-2026

Laila présente les effets scolaires aux membres et répond à leurs questions.

IL EST PROPOSÉ par Maxime

QUE la liste des effets scolaires 2025-2026 soit approuvée.

Approuvé à l'unanimité (04-CE-15.04.2025)

Prix moins cher que l'année dernière, l'équipe-école a fait de gros efforts pour diminuer les coûts.

Pas de nouvelles sorties à approuver

8. Points d'information

8.1. Direction

9.1.1 1^{re} Prévision de clientèle 2025-2026

Laila informe les membres de la 1^{re} prévision de la population scolaire de l'an 2025-2026 :

Préscolaire : 3 classes

1^{er} cycle : 2 classes de 1^{re} année, 2 classes de 2^e année et 1 classe combinée 1^{re}-2^e année

2^e cycle : 2 classes de 3^e année, 2 classes de 4^e année et 1 classe combinée 3^e-4^e année

3^e cycle : 2 classes de 5^e année, 2 classes de 6^e année

Classes AMPLI : 7 classes

C'est une première prévision qui peut changer selon les départs et les « arrivées ».

Julie demande s'il est possible, comme notre école a beaucoup de classes combinées, d'avoir un budget pour une aide à la classe pour les classes combinées.

Dans les classes combinées, on met des élèves autonomes qui sont quand même forts et il y a 2 élèves de moins dans la classe. Il n'y a donc pas d'aide à la classe possible pour ces classes.

Info supplémentaire : Christ Roi n'est plus considéré comme une école défavorisée alors qu'on n'ait plus certaines mesures et services comme « une école montréalaise pour tous ».

On aura une autre prévision au prochain CÉ.

9.1.2 Plan d'effectif 2025-2026

Laila informe les membres du modèle de réorganisation des services des professionnels au CSSDM et présente le plan d'effectif aux membres pour l'an prochain :

- **2 postes** en orthopédagogie
- **2.40** en orthophonie
- **0.8** poste en psychoéducation (une attention particulière a été portée à notre école pour garder une continuité de service pour l'an prochain)
- **2** postes TES dont 1 est partagé entre le service de garde et l'école
- **24 titulaires**
- **2.3** postes en éducation physique
- **1.5** poste en anglais
- **0.3** poste en musique
- **0.9** poste en arts plastiques

Cette année le CSSDM a travaillé beaucoup sur un plan plus global pour une visée d'équité pour que tous les élèves puissent être desservis.

Un retour sera fait au prochain CÉ pour voir si on touche la grille-matière. Possibilité d'offrir le VIEP juste aux 5^e et 6^e année (parce qu'il y a moins de postes donnés cette année en éducation physique – considérant qu'il faut garder les autres spécialistes).

9.1.3 Transfert du fonds 4 au fonds 9

Laila présente une résolution aux membres pour le transfert du fonds 4 au fonds 9.

Résolution

Il est proposé de :

- d'accepter d'utiliser la somme de **300\$** disponible au fonds 4 pour payer le souper de Noël offert aux membres du CÉ.
- D'accepter d'utiliser la somme de **600\$** disponible au fonds 4 pour financer diverses activités organisées pour le bal de finissants.

Résultat :

IL EST PROPOSÉ par Cathy

QUE

Approuvé à l'unanimité (04-CE-15.04.2025)

9.1.4 Modalités de l'entrée progressive des élèves du préscolaire

Laila informe les parents des modalités suivantes de la rentrée progressive :

Portes ouvertes le 24 avril.

La date prévue pour l'entrée progressive est le 27 mai 2025 en matinée.

Les parents et leur enfant sont attendus dans la cour de l'école selon l'horaire qui leur sera acheminé sous peu.

Les parents concernés ont reçu toutes les informations nécessaires à l'entrée progressive.

9.1.5 Projet éducatif

Les enseignants informent les membres des activités qui se vivent dans l'école pour la mise en œuvre du projet éducatif.

On explique comment rédiger, les étapes, les corrections requises, tableau d'ancrage, notion de grammaire, etc.

Ils·elles remarquent des résultats qui sont plus élevés que l'année dernière en écriture.

Le code de correction a été envoyé dans l'infolettre pour les parents.

Cathy souligne qu'il y a un très bel esprit de collaboration et que les personnes enseignantes réfléchissent à leurs façons de faire, ils se questionnent, échangent, etc. Tout le monde est engagé.

Laila souligne qu'on le voit dans les résultats, il y a une baisse de nos élèves « vulnérables ».

L'année prochaine ils vont se pencher sur l'évaluation (pour avoir une évaluation uniforme entre les profs).

Sana souligne que les iPads sont utilisés pour les textes informatifs notamment et demande s'il serait possible d'ajouter pour l'année prochaine des iPads parce qu'il n'y en a pas toujours disponibles.

Laila note cette demande.

9.2 Comité de parents

Voici les grandes lignes du comité de parents du 25 mars :

- On mentionne que le projet de loi 94 est déposé. Il vient modifier la LIP suite aux recommandations qui émanent, entre autres, du cas Bedford.
- Le CP désignera prochainement 2 membres parents pour le CA (conseil d'administration). Des modifications au processus de désignation sont proposées pour adresser principalement le manque de candidats.
- Isabelle Gélinas revient sur le chantier de refonte des services éducatifs qui inclut une répartition plus équitable des professionnels dans les écoles. Une gestion de changement est déjà entamée. On nous a présenté le portrait à jour des postes à pourvoir pour ces professionnels.
 - 61% des postes d'orthophonistes sont pourvus ;
 - 91% des postes de psychologues sont pourvus ;
 - 69% des postes de psychoéducateurs sont pourvus ;
 - 80% des postes de conseillers en orientation sont pourvus.
- La déléguée du CCSEHDAA (Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) informe que 2 comités vont respectivement travailler sur : le Guide pour les parents d'élèves HDAA ainsi que sur la constitution du CCSEHDAA (principalement au niveau des parents).
- La procédure de désignation des membres parents du CA est adoptée à l'unanimité par les membres du CP.
- Une discussion a lieu avec les membres concernant l'avenue à prendre pour la réponse à venir du CP concernant la Politique de frais chargés aux parents.
 - Après avoir rappelé que les conseils d'établissement (CÉ) peuvent répondre aux questions posées par le conseil d'administration (CA), l'assemblée a convenu des points suivants :
 - Nous ne souhaitons pas accorder un délai de 12 mois pour l'application du paragraphe 10.4.1 ;
 - Nous ne souhaitons pas proposer de modalités de suivi quant à l'usage des cahiers, estimant que les directions d'établissement (DÉ) et les enseignants sont mieux placés pour en déterminer les modalités ;
 - Nous suggérons de prolonger la période de remboursement à 24 mois, afin d'éviter des factures imprévues en cours d'année et de laisser davantage de temps aux familles pour s'adapter ;
 - Nous privilégions l'option 3a, soit : « Le calcul de la période de 18 mois pour les élèves déjà délocalisés devrait débiter pour tous à l'entrée en vigueur de la Politique. »

9.3 Service de garde

9.3.1 Informations stratégiques

Le seul « problème » c'est qu'il y a beaucoup de remplacements. Khadija dit que lorsqu'elle a des remplaçantes elle les renouvèle sans attendre.

Petit retour pour la journée pédagogique du 18, elle espère que les enfants ont aimé. La sortie pour le 25 c'est la sortie cabane à sucre et il y a beaucoup d'enfants inscrits. Certains parents ne répondent pas, c'est parfois compliqué d'avoir un suivi. Mireille fait beaucoup de relances.

Maxime propose de remonter le point service de garde parce qu'il est toujours à la fin.

10 Levée de la réunion – 21h12

Karine propose

Présidente

Directrice